

PJ 13

Evaluation des incidences NATURA 2000

1. NOTICE D'INCIDENCE NATURA 2000

Ci-dessous figure une analyse d'incidence du projet sur les zones Natura 2000 les plus proches.

1.1 Présentation des zones Natura 2000

Les zones Natura 2000 les plus proches du projet sont les suivantes :

Natura 2000 Directive Habitat / Directive Oiseaux			
Identifiant national	Nom	Surface	Localisation
FR8201740	Hauts de Chartreuse	4 423 ha	9,5 km au Nord-Est du site
FR8201741	Ubacs du charmant som et gorges du guiers mort	2 329 ha	10,9 km au Nord du site
FR8201745	Pelouses, forêts remarquables et habitats rocheux du plateau du sornin	1 312 ha	14,2 km à l'Ouest du site
FR8201733	Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de belledonne, de chamrousse au grand colon	2 662 ha	9,7 km au Sud-Est du site

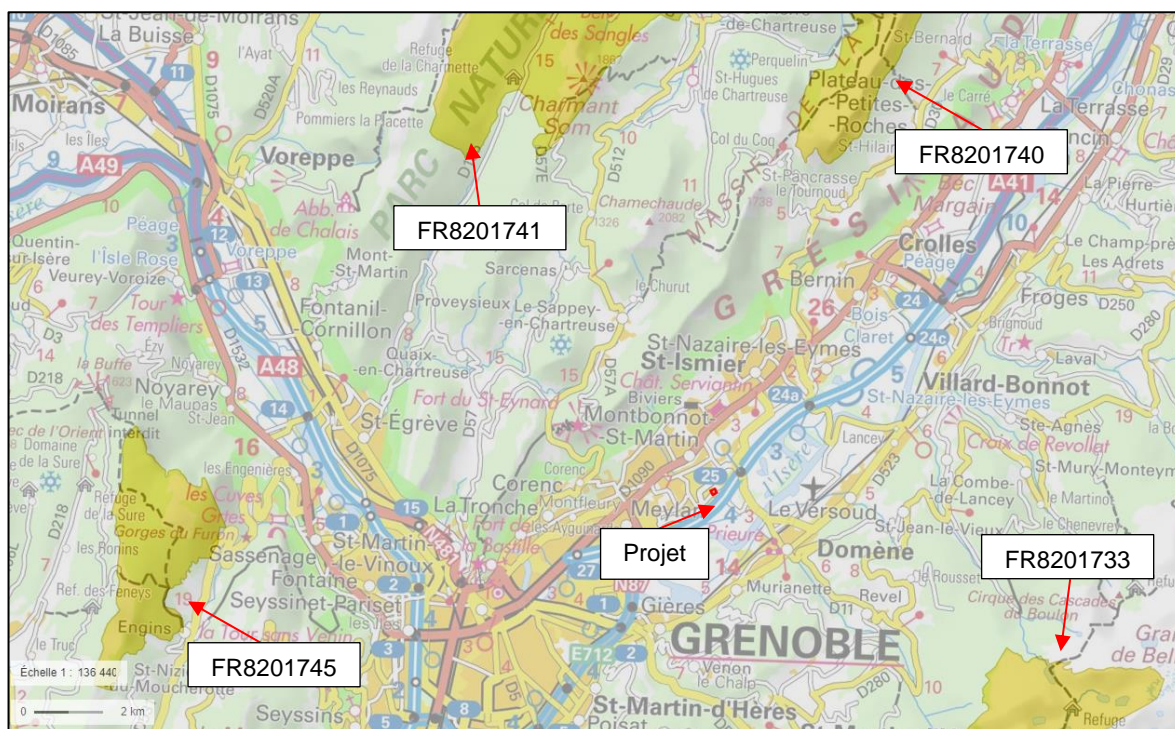


Figure : Implantation du projet par rapport aux zones Natura 2000 Habitats et Oiseaux

Le site d'implantation du projet n'est pas situé au sein d'une zone Natura 2000.

TORNIER SAS	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Demande d'Enregistrement
-------------	--	--------------------------

- Hauts de Chartreuse (FR8201740)

Le site d'implantation est situé à environ 9,5 km de cette zone Natura 2000.

Descriptif :

Les hauts plateaux de Chartreuse se présentent comme un vaste synclinal perché au dessus de la vallée du Grésivaudan, s'étendant sur 20 km de long de la Dent de Crolles au Granier. La Combe de Mannival, située à l'extrémité méridionale du site à une altitude inférieure, est connue depuis le début du siècle comme une station botanique subméridionale abritant des plantes et des insectes rares habituellement méditerranéens.

Massif des Préalpes du nord encadré à l'ouest par les chaînons jurassiens méridionaux et à l'est par le massif cristallin externe de Belledonne, la Chartreuse est essentiellement constituée de calcaire d'âge secondaire. Le massif cartusien présente une individualité très affirmée au sein des Alpes occidentales, il s'oppose aux massifs cristallins (Belledonne) et se trouve relativement isolé du Vercors au ton méridional affirmé et des Bauges plus septentrionales et orientales.

Véritable "île calcaire", la Chartreuse, et en particulier les hauts plateaux, apparaît comme un important territoire refuge pour des plantes rares à aire de répartition morcelée par les glaciations comme la Vulnéraire des Chartreux et la Potentille luisante. On y trouve également la station de Sabot de Vénus la plus importante des Alpes du Nord et des peuplements importants de chauves-souris (dont 5 espèces d'intérêt communautaire).

A la richesse en espèces protégées s'ajoute la présence d'habitats d'intérêt communautaire variés comme la pinède de Pin à crochet du plateau, les stations abyssales de forêt alpine sur sol glacé, des tourbières basses alcalines et des sources pétrifiantes avec formations tuffeuses, des pelouses calcaires alpines et subalpines, souvent riches en orchidées...

Vingt habitats d'intérêt communautaire ont ainsi été inventoriés sur ce site, qui est par ailleurs classé en réserve naturelle nationale depuis 1997.

Vulnérabilité :

Vulnérabilité faible.

Bonne conservation actuelle des habitats.

Le site est classé Réserve Naturelle Nationale depuis 1997 et profite de ce fait d'une gestion conservatoire appropriée.

TORNIER SAS	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	Demande d'Enregistrement
-------------	--	--------------------------

1.2 Impacts du projet

- Zone d'implantation :

Pour mémoire le site d'implantation du projet est situé à 9,5 km de la zone Natura 2000 la plus proche. Le site n'aura pas d'impacts directs sur les habitats et espèces des zones Natura 2000 étudiées.

La zone NATURA des Hauts de Chartreuse ne présente pas de vulnérabilité particulière.

- Travaux :

Les travaux de réalisation du projet n'auront pas d'impacts directs sur l'habitat, la faune et la flore aux vues des distances d'éloignement.

- Rejets aqueux

Comme présenté précédemment, les eaux pluviales du site seront rejetées au réseau communal. Les eaux pluviales de voiries seront prétraitées par un séparateur d'hydrocarbures.

- Rejets atmosphériques

Les rejets atmosphériques du site seront limités.

- Bruit

Le projet ne génère pas d'augmentation particulière du bruit.

Le trafic sur site étant mineur par rapport aux gros axes routiers environnant, nous ne considérons pas que cela ait un impact.

- Habitats

La réalisation du projet ne conduira pas à détruire des habitats des zones Natura 2000.

L'activité du site n'aura pas d'impacts sur les habitats naturels.

1.3 Conclusion

Le site n'est pas susceptible d'avoir d'impacts sur les zones Natura 2000 identifiées.